



Les Journées Européennes du Patrimoine

avec les communes de **Murs-et-Gélignieux** et de **Peyrieu**

Samedi 18 et dimanche 19 septembre 2021

Aux fours et aux moulins



Règlement pour les ados et adultes (dès 13 ans)

Bienvenue dans les villages de Peyrieu et de Murs-et-Gélignieux !

Nous organisons les Journées Européennes du Patrimoine ensemble pour vous faire découvrir une de nos richesses patrimoniales : nos fours banaux.

Vous pourrez les apprécier en suivant le circuit de jeu créé pour les adultes.

Si vous avez des enfants, un parcours spécial leur est dédié (voir règlement ci-joint).

Vous pourrez trouver les fiches support aux 2 départs (donc à la mairie de Murs-et-Gélignieux et à celle de Peyrieu).

Elles seront disponibles, soit en libre-service tout le long du week-end à ces mairies, soit lors des permanences des organisateurs effectuées de 10h à 12h et de 14h à 17h le samedi à Peyrieu et le dimanche à Murs-et-Gélignieux.

A noter qu'à Peyrieu, une exposition de livres (sur les fours, les moulins, des recettes...) est proposée par la bibliothèque municipale au salon d'honneur (ouvert lors des permanences des bénévoles).

Avec ce cheminement adulte, vous visiterez 11 fours (7 sur Peyrieu et 4 sur Murs-et-Gélignieux). Vous y trouverez des informations vous permettant de répondre aux questions ci-jointes.

Les réponses figureront sur le site de la commune de Peyrieu (peyrieu.fr) à partir du lundi 20 septembre 2021.

A noter que ce circuit peut se faire tout ou partie en vélo :

* Le tour complet des 11 fours (avec passage de Fay et via la vélo-route sur l'ancienne voie-ferrée) dure plus de 3 heures. Le fort dénivelé de la montée de Fay ne le rend pas accessible à tous.

* Le circuit « à plat » avec les 5 fours de Peyrieu et les 4 de Murs-et-Gélignieux dure environ 2 heures en passant via la vélo-route de l'ancienne voie ferrée.

* Les 2 petits circuits (les 5 fours de Peyrieu, sans ceux de Fay, ou les 4 de Murs-et-Gélignieux) peuvent se faire en moins d'une heure chacun.

Merci de faire attention également :

* au parking des voitures (notamment pour les fours de Cuchet, Veyle, Conche et bas de Peyrieu)

* à la sécurité de tous

* à respecter la signalisation spécifique mise en place

* à ne pas perturber le voisinage des fours

* à ne pas dégrader les lieux visités et à les maintenir propres.

Les communes déclinent toutes responsabilités notamment en cas de vols et/ou d'accidents.

Des toilettes publiques sont accessibles dans le parc municipal de Peyrieu ou au port de Murs-et-Gélignieux.

Des poubelles sont installées dans les 2 villages à différents lieux sous forme de container : merci de jeter vos déchets dans ces lieux et de respecter les consignes de tri.

Il faut respecter les gestes barrières et le protocole sanitaire en vigueur.

Nous vous souhaitons une bonne promenade et de belles découvertes !

